

Membres	7
Présent(s)	3
Audio/videoconférence	1
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 19 JUILLET 2022

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Anne BOUCARD et Monsieur Antoine BREINING

Présent en visio : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Françoise BENOIT (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Le Bureau,

Vu le rapport du Directeur général,

Vu l'avis de France Domaine du 4 novembre 2020,

Délibère :

B/2022/029 : **Strasbourg - route de la Wantzenau - Chemin du Doernalbruck « AERIS » : Vente en l'état futur d'achèvement de 41 logements. Autorisation d'acquisition. Rectification matérielle**

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition auprès de la SCCV AERIS représentée par les promoteurs immobiliers Vauban Immobilier et Rive Gauche, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 41 logements, sis route de la Wantzenau / Chemin du Doernalbruck à Strasbourg - programme « AERIS », Bâtiments C et D, comprenant 33 places de stationnement en sous-sol, pour un prix de 5 103 777,50 € HT, soit un prix HT du m² de 2 150 € emplacements de stationnement compris.

Les études étant en cours, sur une base de 2 373,85 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de + ou - 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser l'établissement du contrat de réservation et du contrat de vente,
3. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
4. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
5. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Jean-Bernard DAMBIER
Pour extrait conforme